



**CAMP MÈRE M.L. CLARAC**  
*Direction : Sœur Marie-Hélène Sirois*

**S.V.P., fixer  
cette liste à  
l'intérieur de  
la valise.**

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

**Trousseau du campeur (valide pour tous les séjours)**

Quantité au départ	Vêtements	Quantité au retour	Quantité au départ	Divers	Quantité au retour
	1 Chandail du camp (à se procurer sur place)			Sac pour linge sale (en tissus)	
	2 Paires d'espadrilles (sandales déconseillées)			Écran solaire et chasse-moustiques en lotion	
	Pantoufles			Bouteille d'eau réutilisable ou gourde 500 ml	
	1 Paire de bottes de pluie			Lampe de poche (facultatif)	
	8 Paires de bas courts ou $\frac{3}{4}$			Sac de couchage	
	8 Sous-vêtements			Oreiller et taie d'oreiller	
	6 T-shirts			Brosse à dents ; dentifrice et verre en plastique	
	2 Chandails coton ouaté (dont 1 avec capuchon)			Peigne et / ou brosse à cheveux	
	2 Pyjamas			2 Débarbouillettes 2 Serviettes de bain	
	5 Shorts et / ou bermudas			Shampooing	
	3-5 Pantalons longs			Savon et porte-savon	
	1 ou 2 Maillots de bain (pas de 2 pièces)			Trousse pour articles de toilette	
	1 Imperméable			Boîte de papiers- mouchoirs	
	Chapeau ou casquette (obligatoire)			Valise	
	1 ou 2 Serviettes de plage			Sac à dos	
	1 Sac de plage			Papier à lettres, enveloppes <b>grandeur standard</b> pré- adressées, timbres et stylo.	

**IMPORTANT :**

- ☺ S'il vous plaît, veuillez vous assurer de respecter les quantités mentionnées ci-dessus.
- ☺ Prévoir un pantalon supplémentaire pour les cours d'équitation.
- ☺ Pour une meilleure protection contre le soleil, les camisoles à petites bretelles sont interdites.
- ☺ Baladeur, iPod, lecteurs MP3, portables et téléphones cellulaires sont interdits.
- ☺ Chaque article de cette liste doit être marqué au nom du campeur (**étiquette cousue ou marqueur indélébile**).
- ☺ Vestes de sauvetage **fournies** par le camp.
- ☺ Draps et oreillers **ne sont pas** fournis par le camp.

**BUANDERIE** : la buanderie est offerte aux campeurs qui séjournent 12 nuitées et plus.

**MESSAGE AUX PARENTS** : n'oubliez pas d'apporter la carte d'assurance-maladie de votre enfant.

**Le Camp Mère-Clarac n'est pas responsable d'aucun effet / objet perdu, endommagé ou volé.**